

République Française
Département de l'Isère

Commune de JARCIEU

Séance publique du Conseil Municipal en date du 17 Novembre 2014.

L'an deux mille quatorze, le Dix Sept Novembre, le Conseil Municipal de la Commune de JARCIEU, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Patrick DURAND, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Date de la Convocation : 10 Novembre 2014

Présents : M. DURAND Patrick, M. MERMET Jean-Luc, Mme CHANAUX Nadège, M GAUDIN Bernard, Mme HUGONNARD Jacqueline, Mme BERHAULT-DUSCH Katia, Mme BOUVAREL Sandie, M. DAVION Franck, M. DEGAUD Michel, M. GIRARD David, M. GIRAUD Stéphane, Mme LIEGEON Christelle et Mme MARGARIT Huguette.

Excusés : Mme LEGRAIN-BERT Nadine, M.CORNU Nicolas

Secrétaire : M. GIRAUD Stéphane

Lecture du Compte-rendu du précédent Conseil Municipal.

1) Bureau de la Poste

Suite à l'intervention de M. TISON lors du dernier Conseil Municipal, Monsieur Jean-Luc MERMET a été contacté par une association départementale de défense des bureaux de poste, représentée par M. Claude ROUGE.

Ce dernier a fait passer un dossier contenant le Contrat de Présence Postale Territoriale 2014-2016. Ce contrat indique la procédure à suivre dans le cadre d'une réduction d'horaire du bureau de poste. Or, la Direction Départementale de la Poste n'a pas respecté ces formalités. Un courrier a donc été adressé à M. TISON, avec copie aux parlementaires. Ce dernier a transmis sans délai un rapport formalisé du bureau de poste de Jarcieu, et a maintenu les horaires d'ouverture habituels. Le Conseil Municipal a 3 mois pour transmettre ses observations.

Monsieur le Maire propose la création d'un groupe de travail, approuvée par l'ensemble des membres du Conseil Municipal. Font partis de ce groupe : Jean-Luc MERMET, Jacqueline HUGONNARD, David GIRARD, Michel DEGAUD, Nicolas CORNU, Bernard GAUDIN et Patrick DURAND.

Il est également proposer de sensibiliser les entreprises de Jarcieu sur la question.

2) Travaux d'urgence

Monsieur Jean-Luc MERMET nous fait part d'un problème rencontré par un agriculteur aux sources de Bataillouse. Il s'est embourbé avec sa machine. Selon lui, la cause est une fuite d'eau sur le terrain qu'il exploite. Accompagné des ouvriers de l'entreprise GENEVE TP, Jean-Luc MERMET s'est rendu sur place pour chercher une éventuelle fuite. Ils ont rencontré des difficultés pour localiser la/les fuites : la tuyauterie date des années 1850, avec des raccords tous les mètres, pas de plan de récolement pour indiquer le passage de la canalisation. Ils ont donc été contraints de creuser des trous au hasard. Une première fuite a été trouvée, puis une seconde, et une troisième... Les travaux ont été stoppés, ils engagent trop de frais pour la Commune. Il a donc été décidé de dévier l'écoulement de la source vers un fossé à proximité.

3) Bilan sondage TAP

Un sondage a été lancé à la rentrée des vacances de la Toussaint concernant les TAP, dans lequel la Commune propose un passage à deux jours au lieu des trois actuels. Sur les 109 sondages transmis, 85 ont été retournés. Si 31 familles ne sont pas d'accord avec le passage à 2 jours, 54 sont d'accord mais partagées sur les jours des TAP (lundi/mardi, lundi/jeudi, mardi/jeudi). Pour information, 5 sondages sont incomplets ou vierges.

Pour autant, le Conseil Municipal décide de ne pas changer l'organisation des TAP pour cette année scolaire et envisage de réétudier la question pour la rentrée 2015.

4) Conseil d'école

Le Conseil d'Ecole a eu lieu le lundi 17 novembre à 18h00 en présence des parents délégués, des élus et des enseignants. Un problème a été soulevé concernant les TAP, notamment au niveau de la sécurité (traversée de la route en dehors des passages piétons, etc.). Mme CHANAUX Nadège fera remonter les inquiétudes à la référente, Gaëlle GUGLIELMI.

Des demandes de petits travaux ont été faites : dessin d'une marelle, d'un parcours vélo dans la cour des petits, installation de stores dans les classes...

Le projet d'école, mis en place l'année passée, a été re-présenté, il met l'accent sur 4 axes : amélioration des résultats des élèves ; éducation culturelle et artistique, sportive et humaniste ; répondre aux besoins particuliers des élèves ; favoriser la liaison école-famille.

Un bilan sur la Coopérative scolaire a été effectué.

Une question a été soulevée concernant l'organisation du rattrapage des cours du vendredi 15 mai 2015 sur 2 mercredis après-midi : horaires de classe, cantine. Une réponse sera apportée en temps voulu après concertation avec les services concernés de l'Education nationale.

Concernant la prévision des effectifs pour la rentrée prochaine : est prévu l'arrivée de 20 PS, et le départ de 20 CM2. L'effectif se stabilise.

5) Nomination de certaines rues

Le Conseil Municipal constatant que depuis la dénomination des voies, places publiques et lotissements officialisé par délibération du 14 Novembre 2001 et du 30 Juillet 2007, il est nécessaire de dénommer les voies et places n'ayant pas de nom.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de dénommer officiellement ces nouvelles voies et place, de procéder à la numérotation des habitations et bâtiments industriels sur l'ensemble de ces voies et dit que les nouvelles voies ci-après désignées par le numéro sous lequel elles figurent aux plans annexés à la présente délibération reçoivent les dénominations officielles suivantes :

- 1 – Espace Camille Bonneville**
- 2 – Place Camille Bonneville**
- 3 – Passage des Paccalières**
- 4 – Chemin des Petites Combes**
- 5 – Passage de l'Orme**

Dit que les numéros des habitations et des bâtiments industriels sont officialisés suivant listing joint à la présente délibération.

Une délibération est prise en ce sens. Délibération n° 57/2014

6) Inauguration de l'épicerie-bar

Monsieur le Maire nous informe que l'inauguration de l'épicerie-bar aura lieu à 11 h le samedi 22 novembre, en présence de Mme GOUACHE, Sous-Préfet de l'Isère, de l'ancien

Conseil Municipal, de VILLARD Louis-Michel, de MOTTIN Louis, de GAY Jo, de DURAND Gérard, des commerçants et artisans de Jarcieu. M. BARBIER et M. SAUGEY ont également été invités. La Commune prend en charge l'inauguration.

7) Commission Piscine

Monsieur le Maire nous donne le compte-rendu de la Commission Piscine. La fréquentation des bassins cette saison est en baisse, due entre autres à la morosité du temps. On enregistre 10 098 entrées (public et scolaires) pour 2014 contre 15 224 en 2015.

Devant l'incivilité de certains, la Communauté de Communes a réagi en installant des caméras de vidéo-surveillance.

Le travail de prévention des sauveteurs a été concluant, aucun accident grave n'a été déploré pendant les 113 jours de surveillance (public et scolaires).

8) Commission Musique

Monsieur le Maire nous donne le compte-rendu de la Commission Musique qui s'est réunie pour présenter le budget 2015.

En fonctionnement, concernant les charges à caractère général, le budget voté en 2014 a été de 53 900 euros, celui proposé en 2015 est de 53 700 (soit -200 euros). Pour ce qui est des charges du personnel, le budget voté en 2014 a été de 384 800 euros, celui prévu pour 2015 est de 400 000 euros, soit une augmentation de 8 152.17 euros qui prend en compte le souhait d'avoir un secrétariat pour quelques heures hebdomadaires, l'accueil de nouveaux élèves, etc.

En investissement, le budget voté en 2014 a été de 15 200 euros, celui prévu pour 2015 s'élève à 14 200, soit 1 000 de moins.

De plus, Monsieur le Maire nous donne lecture d'un courrier de la Communauté de Commune du Territoire de Beaurepaire concernant l'enseignement musical.

La Communauté de Commune souhaite sensibiliser les Conseils municipaux sur la nécessité et l'importance de conserver l'enseignement musical au programme de l'Education Nationale.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de ce courrier et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, soutient cette démarche et réaffirme son attachement à l'enseignement musical pratiqué durant le temps scolaire. Dit que la présente délibération sera transmise à l'inspectrice d'Académie Mme Dominique FIS.

Une délibération est prise en ce sens. Délibération n° 60/2014.

9) Réunion Maison Médicale

Monsieur le Maire nous donne le compte-rendu de la réunion d'information autour du projet de la Maison Médicale. Étaient présents lors de cette rencontre, M. NUCCI, M. MIGNOT, M. et Mme LOPEZ, Mme NIVET, Mme SOARE, les infirmières, M. GROS Lionel, les Adjoints au Maire. Le projet sera inscrit dans le budget 2015 de la Communauté de Communes. Le plan du tènement va être transmis aux praticiens pour qu'ils travaillent dessus.

10) Salles Communales

Monsieur le Maire nous informe que pour une meilleure organisation de la location des salles communales, il est nécessaire de créer une régie de recettes auprès du secrétariat chargé de cette mission.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

- 1) Autorise Monsieur le Maire à créer une régie de recettes auprès du secrétariat de Mairie de la Commune de Jarcieu et considérant que le montant mensuel moyen des fonds maniés sera de 650 € et que dans ce cas le montant annuel maximal de l'indemnité de responsabilité pouvant être accordée est fixé à 110 € par l'arrêté ministériel du 3 septembre 2001 décide que le régisseur de recettes percevra une fois par an au mois de décembre.
- 2) La présente délibération sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet de Vienne et au comptable public.

Une délibération est prise en ce sens. Délibération n° 58/2014

11) Droit de Place

Monsieur Le Maire nous rappelle la délibération du 23 Février 2010 instaurant le droit de stationnement sur le domaine public, la délibération du 14 Novembre 2011 augmentant ce dit droit de 15,26 € à 20 €.

Il nous Informe que les demandes, de société de vente d'outillage, s'était raréfiés depuis 2012 et sont repartis à la hausse depuis de début de l'année 2014.

Il propose d'augmenter le droit de stationnement sur le domaine public

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des Membres Présents, décide d'augmenter le droit de stationnement sur le domaine public à compter du 1^{er} Janvier 2015 et de le mettre à 30 €.

Une délibération est prise en ce sens. Délibération n° 59/2014.

12) Contrat JVS-Mairistem

Monsieur le Maire nous rappelle que le contrat conclu avec la Société JVS MAIRISTEM concerne les logiciels informatiques utilisés par le secrétariat. Que ce contrat avait été conclu pour une période de 3 ans à dater du 1^{er} Janvier 2012.

Il propose le nouveau contrat qui prendra effet le 1^{er} Janvier 2015, pour une période de 3 ans, moyennant un forfait annuel de 3 238,80 €.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du nouveau contrat et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, adopte le contrat proposé par la Société JVS MAIRISTEM qui prendra effet au 1^{er} janvier 2015, moyennant un forfait annuel de 3 238.80 € et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires relatives à ce contrat.

Une délibération est prise en ce sens. Délibération n° 61/2014.

13) Finances

Monsieur Le Maire nous informe que par rapport aux dépenses engagées, les crédits prévus à certains chapitre du Budget 2014 sont insuffisants et qu'il est nécessaire d'effectuer les virements de crédits ci-après :

DIMINUTION SUR CREDITS DEJA ALLOUES

CHAPITRE 022 – DEPENSES IMPREVUES

Compte 022 – Dépenses Imprévues - 450,00 €

AUGMENTATION DES CREDITS

CHAPITRE 012 – CHARGES DU PERSONNEL

Compte 6413 – Rémunération du personnel non titulaire + 450,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des Membres Présents, décide de procéder aux virements de crédits ci-dessus.

Une délibération est prise en ce sens. Délibération n° 62/2014.

14) Questions diverses

✓ Visite Dauphiné Libéré

Monsieur le Maire nous informe que Jo GAY propose au Conseil Municipal une visite des locaux du Dauphiné Libéré le Jeudi 11 Décembre, au soir.

✓ Distribution des colis aux Anciens

Nadège CHANAUX et Jacqueline HUGONNARD demande au Conseil Municipal de participer à la distribution des colis (49 prévus) durant la semaine du 15 au 20 décembre, selon un planning établi en Mairie.

**Le prochain conseil municipal est fixé au
Lundi 15 Décembre 2014 à 20 h**

SIGNATURES

DURAND Patrick

MERMET Jean-Luc

CHANAUX Nadège

GAUDIN Bernard

HUGONNARD Jacqueline

BERHAULT-DUSCH Katia

BOUVAREL Sandie

CORNU Nicolas

DAVION Franck

ABSENT XXXXXX

DEGAUD Michel

GIRARD David

GIRAUD Stéphane

LEGRAIN-BERT Nadine

LIEGEON Christelle

MARGARIT Huguette

ABSENTE XXXXXXXXX